



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Session 2010

BREVET PROFESSIONNEL

CHARPENTIER DE MARINE

EPREUVE E 2

Dossiers remis au candidat :

Dossier Sujet

: pages

DS 1/2 à DS 2/2

Dossier Technique

: pages

DT 1/4 à DT 4/4

SESSION 2010

Examen et spécialité : BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER DE MARINE

Epreuve : E2 - EPURE ET GABARIAGE

Durée : 12 heures

Coefficient. : 4

Session 2010

BREVET PROFESSIONNEL

CHARPENTIER DE MARINE

EPREUVE E 2

DOSSIER SUJET

Documents contenus dans ce dossier :

Mise en situation

page DS 1/2

Barème de l'épreuve

page DS 2/2

SESSION 2010

Examen et spécialité : BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER DE MARINE

Epreuve : E2 - EPURE ET GABARIAGE

Dossier sujet

Durée : 12 heures

Coefficient : 4

Mise en situation :

Cette épreuve s'appuie sur la réalisation d'un tracé vraie grandeur, la réalisation des gabarits, de la partie avant de la yole de Bantry d'une longueur de 38 pieds.

Elle permet d'évaluer les compétences du candidat concernant l'exploitation d'un devis de tracé, la compréhension d'un plan de formes, le tracé de l'épure dans ses trois vues vraies grandeurs et toutes opérations permettant la réalisation des gabarits.

On vous demande :

1. Etablir le tracé en vraie grandeur de la partie avant de la yole de la membrure 10 AV à l'étrave, à partir du devis de tracé extérieur bordé (deux vues peuvent être superposées : longitudinale et horizontale). Vous devrez respecter les couleurs suivantes :
 - Lignes d'eau : en bleu
 - Sections verticales : en vert
 - Sections obliques : en rouge
 - Autres traits : en noir
2. Exploiter un devis de tracé ;
3. Tracer l'épure dans ses trois vues et vraies grandeurs du 10 AV à l'étrave ;
4. Rectifier le lissage, la venue des courbes et le balancement ;
5. Désigner les repères de traçage ;
6. Effectuer une déduction de bordé ;
7. Effectuer les tracés nécessaires à la réalisation (sections de la quille et de l'étrave, des différentes membrures) ;
8. Réaliser les gabarits (qui vous serviront pour l'épreuve E4) nécessaires à la fabrication et à la pose :
 - de la quille ;
 - de l'étrave ;
 - du brion ou du marsouin ;
 - de la membrure 14 AV et 15 AV qui est une membrure dévoyée sur la partie avant du canot.

(Les membrures seront des membrures doubles).

On vous donne :

- Un dossier sujet contenant :
 - Une mise en situation de cette épreuve ;
 - Le barème de l'épreuve ;
 - Un cahier des charges comportant les différents échantillonnages de pièces, tour et droit de la quille, étrave, membrures, varangue et l'épaisseur bordé ;
 - Un panneau d'épure en CP de 10 mm de format 3100 X 1530 ;
 - Mise à disposition du matériel de traçage. (Plombs et lattes).
- Un dossier technique.

SESSION 2010		
Examen et spécialité : BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE		
Epreuve : E2 - EPURE ET GABARIAGE	Durée : 12 heures	
Dossier sujet	Coefficient : 4	DS 1/2

BAREME DE L'EVALUATION

Critères d'évaluation	Note
Les dimensions sont respectées.	/ 25
La venue des courbes et le balancement des formes sont corrects.	/ 25
Les tracés et relevés d'angles permettent la réalisation des pièces de charpente.	/ 25
Tracé du navire en vraie grandeur	/ 75

<u>Critères d'évaluation</u>	Note
Les gabarits sont conformes et bien renseignés : équerrage, traits de râblure, livet, axes, flottaison, échantillonnages, repères des pièces (tribord et bâbord) etc.	/ 25
Les gabarits sont exploitables pour l'épreuve E4 (question posée à la fin de l'épreuve)	/ 50
Les gabarits nécessaires à la réalisation	/ 75

Total sur 150	
Note sur 20	

SESSION 2010		
Examen et spécialité : BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE		
Epreuve : E2 - EPURE ET GABARIAGE	Durée : 12 heures	
Dossier sujet	Coefficient : 4	DS 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.